

Dossier complet sur la réforme à l'adresse :

<http://www.letudiant.fr/bac/la-reforme-du-bac-pro-11362.html>

## BAC & EXAMENS

### DOSSIER : LA RÉFORME DU BAC PROFESSIONNEL, DÈS LA RENTRÉE

Un bac professionnel en trois ans, la suppression des BEP... la simple évocation de ce projet de réforme a entraîné des milliers de lycéens en colère dans la rue. Au-delà de l'émotion, le point avec le ministère de l'Éducation nationale sur ce qui doit bouger.

### Réforme du bac pro : qu'est-ce qui change ?

Jusqu'à présent, le baccalauréat professionnel se préparait en deux années après un BEP et plus rarement après un CAP. Il fallait donc quatre ans (2+2) pour l'obtenir, soit une année de plus que pour un bac général ou technologique.

**Avec la réforme**, les deux années de BEP seront donc remplacées par une seconde professionnelle dont le contenu sera réaménagé par les équipes pédagogiques sur la base des programmes des BEP. À terme, et en concertation avec les commissions professionnelles consultatives, qui définissent les contenus professionnels des diplômes, une quinzaine de secondes professionnelles (contre 35 jusqu'à présent) devraient être créées, dont le champ suffisamment large devrait permettre ensuite de choisir entre différents bacs pros. Selon le ministère, cette spécialisation progressive devrait diminuer le nombre d'abandons en cours de formations.

**Où s'inscrire ?** En l'absence d'info centralisée sur l'offre des lycées professionnels et des CFA, rendez-vous au **CIO** (centre d'information et d'orientation) proche de votre domicile, pour obtenir la liste des formations proposées près de chez vous.

### Pourquoi cette évolution du bac professionnel ?

Préparer un bac en quatre ans, quand les autres lycéens le font en trois ans, est un schéma pénalisant pour les bacheliers professionnels, selon le ministre. Son objectif est donc d'aligner le bac pro sur les autres bacs.

**Plus vite.** Dans l'académie d'Orléans-Tours, le lycée professionnel Jean Chaptal d'Amboise, expérimente le bac pro plasturgie en trois ans depuis plusieurs années. Interrogé sur la mise en place concrète du cursus, Claude Von Eüw, chef des travaux, a insisté sur les redondances que présentent les programmes du BEP et du bac pro de sa filière. "Nous avons supprimé les répétitions et gardé ce qui est indispensable pour aller jusqu'au bac".

**"Une situation d'urgence".** Interrogé sur la soudaineté de cette réforme, le ministère nous a aussi répondu qu'il y avait urgence à amener davantage d'élèves au niveau bac, "car ce serait chaque année 50 000 jeunes de trop qui arriveraient sur le marché du travail avec un niveau CAP/BEP". Dans de nombreux secteurs, comme la comptabilité, la plasturgie ou l'électronique, ce niveau est aujourd'hui insuffisant pour trouver un emploi.

**Plus d'embauches.** Les enquêtes d'insertion menées sept mois après l'obtention des diplômes montrent que seuls 43 % des titulaires de BEP sont en poste, alors que les bacheliers professionnels ont un taux d'emploi supérieur de 20 points. Le ministère souhaite donc aller vite et rappelle que la réforme ne produira ses nouveaux bacheliers qu'en 2012.

**Plus dur pour certains.** Si le bac pro en trois ans a convaincu au lycée Chaptal, où le taux de réussite en

plasturgie est resté stable (autour de 80 %), ailleurs on s'inquiète de l'accélération des apprentissages imposée aux élèves. Pour Yves Lesavourey, enseignant en lycée professionnel dans l'académie de Bordeaux et secrétaire du syndicat Snetaa-EIL, "la première année de BEP était pour de nombreux jeunes une année de remise en confiance après une scolarité chaotique". De son côté, Jean-Jacques Queyranne, Président de la Région Rhône-Alpes s'inquiète publiquement du « risque de sorties sans qualification des jeunes et par conséquent de leur exclusion du marché du travail ».

**Plus individuel.** À ces arguments, le ministère répond que le cursus en quatre ans sera maintenu par l'intermédiaire des CAP. La mise en place de parcours individualisés, avec des cours de soutien pour suivre à son rythme et répondre aux besoins spécifiques des élèves est également à l'étude... quitte à prendre quatre ans pour décrocher son diplôme. Reste à donner les moyens de cette individualisation.

## C'est pour quand cette réforme du bac pro ?

**L'idée n'est pas nouvelle.** L'expérimentation du cursus en trois ans existe depuis 2001, à l'initiative de l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie), qui souhaitait attirer plus de jeunes vers son secteur et élever rapidement leur niveau de qualification.

"**La rentrée 2008** constituera un élargissement non négligeable de l'expérimentation", nous a expliqué le ministère. Les recteurs seront incités à développer le dispositif. L'académie de Lille, par exemple, a déjà annoncé qu'elle devrait proposer 70 à 80 bacs pros en trois ans l'année prochaine, contre huit actuellement. Jusqu'en 2012, ancien et nouveaux systèmes vont continuer à coexister. Pas de panique donc...

## Faut-il enterrer le BEP ?

Le ministère précise que le BEP, qui ne disparaît pas complètement, pourra toujours être délivré à l'issue de la classe de première professionnelle. Les élèves qui ne seraient pas en capacité d'obtenir leur bac garderont ainsi le moyen de partir avec une qualification au bout de deux années. Durant l'année 2008, quatorze commissions vont plancher sur les diplômes intermédiaires les plus adaptés aux besoins de chaque secteur professionnel : dans certains cas les BEP seront rénovés, dans d'autres, les CAP seront privilégiés en tant que diplôme intermédiaire.

## Quels changements pour ceux qui sont déjà en BEP ?

Pour ceux qui entrent en première ou en deuxième année de BEP en septembre 2008, aucun changement. Ils passeront leur diplôme selon les modalités prévues jusque-là. Mais des passerelles seront proposées aux diplômés qui souhaitent par exemple rejoindre une troisième année de bac professionnel.

## Y aura t-il des poursuites d'études vers le supérieur ?

Pas de changements sur les finalités du bac professionnel qui reste, avant tout, un diplôme d'insertion professionnelle. Mais comme de plus en plus de diplômés cherchent à poursuivre dans l'enseignement supérieur, le ministère a tenu à rappeler que le BTS est dans ce cas le diplôme le plus adapté. La possibilité, pour les meilleurs, de renforcer certaines matières sous forme de modules, afin de mieux de préparer à l'enseignement supérieur, fait partie des réflexions du moment...

## La réforme concerne-t-elle aussi l'apprentissage ?

Dans sa phase expérimentale, le bac pro en trois ans a rencontré plus de succès en lycée professionnel qu'en CFA. En cause, les réticences de certaines entreprises qui ne veulent pas s'engager sur une durée aussi longue avec un apprenti (36 mois). « Elles ne savent pas toujours où elles en seront dans trois ans » explique Patrick Salvaire, chargé de placement au CFA Gobelins. « L'inexpérience des candidats est aussi en frein à l'embauche, ajoute-t-il. Il va falloir les convaincre, si on veut maintenir les effectifs actuels de 37 000 jeunes préparant un bac pro en apprentissage ». Des discussions sont en cours entre le ministère et les directeurs de CFA à ce sujet. Affaire à suivre...